L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 1er SEPTEMBRE 1874. 48me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 1er SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par E. Roger & Co., dans leur salle d'encan, bottes, souliers et bro'equins.

Par P. a'de J. Spear, au coin des rues Bassin et Poydras,—un fort lot de meubles.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres bottes, souliers et brodequins habillements fins.

Par D. E. Murphy, sur la Levée, au pied de la rue de la Couronne, cabac, fainé, toli d'emballage, blanc de ceruse, beurre, saindoux et huile de graisse.

La probité du peuple.

Nous voyons avec le plus vif plaisir que la nécessité d'une réforme financière commence à être comprise dans toutes les classes de notre population et nos lecteurs savent ce que nous entendons par ces mots "réforme financière". Ce n'est pas seulement une économie de cents, comme à l'aide d'une diminution de frais dans les départements administratifs de l'Etat et de la ville. Nous ne repoussons pas une telle économie, au contraire, nous l'appelons de tous nos vœux et depuis longtemps nous tachons de la rendre populaire ; mais nous disons qu'elle ne suffirait pas et que la situation demande un remède plus énergique. C'est une économie de millions qu'il nous faut, une économie totale qu'elle réduise les charges locales de chaque citoyen à un taux supportable pour lui dans la limite de ses ressources actuelles.

Et n'est-ce pas là une affaire de raison tout autant que de justice ! Un gouvernement détestable, un gouvernement lâche, un gouvernement spoliateur, aurait pendant des années pesé sur le peuple ; ce gouvernement, au moyen d'une fausse légalité, ce qui veut dire au moyen d'assemblées corrompues et de lois iniques, aurait non seulement privé le peuple d'une partie de ses droits, de la partie la plus vitale, la représentation constitutionnelle, mais il aurait encore attelé dans sa matérielle les plus chers ; il aurait grevé d'impôts pour soutenir un quement des fainéants et des incapables, toutes choses funestes à la prospérité publique ; des impôts seraient devenus assez lourds pour rendre toute économie même impossible ; mais ces impôts auraient tari les sources les plus précieuses de la fortune de l'Etat ; sous le rapport moral, ce gouvernement détestable en pratiquant avec impudence un système de vénalité sans réserve et sans réserve, en achetant les opinions et en violant à tout propos les principes du droit, aurait corrompu les mœurs et changé en agiotage une cause de citoyens habitués à s'intéresser réellement dans cet Etat d'honnête trafiquant. Le peuple n'aurait pas le droit, quand le pouvoir lui revient, de rêviser le passé et de le juger de ses œuvres de turpitude et de ses crimes ? Quelle pensait donc le gouvernement républicain s'il enchaînait ainsi la spontanéité vengeresse du peuple et s'il lui interdisait la liberté non seulement de renverser des factions ennemies de l'Etat, mais encore de réformer les abus monstrueux dont il est la victime ?

Alors le gouvernement républicain, qui est regardé comme le premier de tous, en serait bien réellement le dernier, s'il n'était donné au privatif des citoyens du droit de protester contre les infamies administratives et de réduire à l'impuissance et au néant tous ces conspirateurs de comptoirs et de carrefours d'argent qui pendant si longtemps se sont trouvés tant de projets contre la fortune publique. Mieux vaudrait cent fois la tyrannie d'un seul, cette tyrannie intelligente qui protège le peuple par intérêt tout autant que par affection, que la force d'inertie et la forme quand le moment est venu et qui sait subsister avec opportunité un gouvernement réparateur et bienfaisant à un gouvernement corrompu et infâme.

Nous sommes bien convaincus d'ailleurs, et nous le répétons, et personne n'est plus convaincu que nous, mais nous voulons consoler les hommes choqués de nos derniers articles, que les choses ne s'arrêteront pas là, que le peuple ne restera pas éternellement sous le coup de la stupeur et de l'indignation que lui font éprouver les abus, les impôts, les vols et les crimes. Deux voies légales sont ouvertes pour faire place à la justice et au droit. C'est à ces dernières conditions que nous sommes conservateurs, et nous le sommes de bon cœur, parce que la vérité et le droit sont la force, parce que la vérité et le droit sont la bonne conservatrice, celle à laquelle nous sommes dévoués et pour laquelle nous avons encore nos efforts et, celle dont nous parlait de quelque le salut du pays et son seul espoir. Enfin, la conservation légale des droits et des gens. Cette conservation est celle de tous les peuples et tous n'en auront jamais davantage.

Partant de là, tout le pouvoir d'être sérieux, on le conçoit bien, par ces temps de fidélité intempestive et de désobligeantes vérités ayant leur source dans le cœur et dans des conspirations d'appétits. Les hommes, nous le répétons, qui ne s'effacent et ces obligations sacrées, savaient très bien qu'elles n'étaient pas respectables, mais leur intérêt n'était pas alors de contester la légitimité du pouvoir qui les emettait, puisque que l'instrument du but pour lequel elles étaient choisies. Ces papiers présentant un danger de montage, et cela suffisait aux acheteurs qui ne demandaient pas autre chose.

Aujourd'hui, que tout croule parce que les conspirateurs ont dépassé le but, en faisant peser sur la communauté plus de charges qu'évidemment elle n'en peut supporter, aujourd'hui, qu'il devient nécessaire d'en finir, mais encore nécessaire, indispensable, de mettre un frein à ces orgies d'opérations et de réduire à leur juste valeur les chiffres dont elle ont été la source, les conspirateurs crient à l'injustice et parlent d'honnêteté. Et pourquoi ne parleraient-ils pas ainsi à l'époque où ces titres frauduleux étaient émis, et pourquoi ne s'indignaient-ils pas ainsi au lieu d'en aider l'émission par leur crédit et leur puissance financière ? Les avertissements, pourtant, ne leur ont pas manqué ; la presse ne s'en a pas épargnés ; nous avons prédit les nôtres ; tous l'avons tenus à ce de dire qu'un jour viendrait où il faudrait compter avec la conscience publique et que cette conscience se révolte contre nerait inévitablement tous les trafiquants, les trafiqueurs et les tripotages.

Mais la probité, répondait-on, fait un devoir de respecter..... quoi ! les tripotages ! Oh, oh, la probité ! La probité doit les interdire ; la probité ont dû faire emprisonner, comme de mauvais citoyens, ceux qui s'y livraient. Les tripotages ne constituent pas des obligations sacrées, des obligations ayant des droits indiscutables sur la fortune publique. Les droits indiscutables sont ceux du peuple ; la probité, la véritable probité est celle qu'un gouvernement doit au peuple. Or, un peuple ne peut être ruiné à jamais par de faux principes sur le crédit public que sur l'honneur de l'Etat. L'Etat c'est le peuple, et le peuple est à même de décider lui-même ce qu'il doit et ce qu'il ne doit pas.

La probité ! la vraie probité est celle du peuple français qui condamna au néanmoins 44 milliards dissipés qui avaient servi à défendre le sol de la patrie contre toute l'Europe coalisée.

La probité ! la vraie probité est celle des trois millions d'américains qui contemplèrent au début les 400 millions d'argent continental, qui avaient servi à défendre le sol de la patrie contre les Anglais.

Dira-t-on que cette probité du peuple n'était pas la bonne ? Qui oserait le dire.

Mais sans remonter si haut, nous avons eu un exemple de banqueroute infiniment moins respectable et contre lequel on n'a jamais jusqu'ici, du moins que nous sachions, invoqué un argument.

C'est la banqueroute faite au détriment des patriotes qui avaient prêté leurs capitaux pour défendre le territoire du Sud contre l'invasion des Yankees.

Dans ces trois cas, cependant, il n'y avait pas de tripotage. L'argent était prêté avec désintéressement dans un but patriotique et sans espoir de bénéfice. Il était donc permis d'en espérer au moins le retour.

Mais la France n'eut jamais pu se relever sous le poids des assignats, et jamais les colonies américaines, devenues libres, n'eussent pu prospérer sous le poids de l'argent continental.

Dans leur probité, le peuple français et le peuple américain jugèrent qu'ils pouvaient s'affranchir de ces dettes si légitimes qu'elles fussent.

Quant au troisième cas, l'annulation des emprunts du Sud, c'est un fait que la guerre a décidé et sur lequel nous ne pouvons rien. Mais à coup sur, ces emprunts étaient les plus respectables du monde.

Eh bien, on a pu annuler toutes ces dettes si nationales, si honnêtes, si patriotiques, et nous ne pourrions réduire celles qui nous viennent de Warmoth et de ses législatures de tripot et de brelan ! Et nous serions condamnés à jamais à en servir l'intérêt comme pour transmettre aux générations futures les signes ruineux de notre honte et le monument de toutes ces infamies !.... Allons donc !....

GRAND MASS MEETING DU PEUPLE.

Tous les citoyens opposés au radicalisme sont invités à assister à un mass meeting populaire qui aura lieu ce soir, mardi, à sept heures et demie, rue du Canal, devant le Théâtre des Variétés. Des orateurs distingués harangueront la foule. Un des objets du meeting sera de ratifier les noms et les résolutions de la Convention de Baton-Rouge. Nous engageons tous les citoyens à participer à cette manifestation.

Revue Annuelle.

On trouvera à la quatrième page notre revue annuelle du commerce, du marché monétaire et du marché aux bestiaux.

Au Public.

La compagnie d'huile Septoline, établie depuis longtemps et qui jouit de la confiance publique, en remerciant ses nombreux amis du patronage dont ils l'ont honorée, leur annonce qu'elle est prête à remplir tous les ordres qu'ils lui adresseront de la ville et de la campagne ; à fournir toute espèce de lampes à huile, de candélabres et de candélabres aux plus bas prix du marché. Leur établissement est le dépôt des huiles d'éclairage ; il a remporté, à la dernière foire, la médaille d'or, la médaille d'argent et le diplôme pour la meilleure lanterne de sucreries et de bangars à cannes—lanterne qui est l'œuvre de la compagnie.

Le bureau de Santé a approuvé le "Fire Safe Oil" et le "People's Safety Oil", le premier a prouvé sa supériorité sur toutes les autres, sans excepter le "Prathian". Il est plus épais et ne saurait manquer de satisfaire tout le monde. Si la lampe se brise, l'huile éteint le feu. Ainsi l'on n'a pas besoin de lampe.

La compagnie, désirant plaire à ses amis du deuxième et du troisième district, a fait transporter un stock considérable de lampes et d'huiles à sa succursale du No 15 de la rue Dauphine. Le magasin en gros et la fabrique sont au No 60 de la rue du Camp ; on y trouvera tout ce qui peut se désirer en fait de candélabres, lampes, &c.

Pour répondre aux besoins du commerce du Texas et du Mexique, elle a ouvert une grande succursale dans le 221 Street, entre Market et Post Office, Galveston, Texas.

Elle donne, comme par le passé, une garantie générale.

SEPTOLINE OIL LAMP AND CHANDELIER COMPANY", Nos 60 de la rue du Camp et 15 de la rue Dauphine, Nlle Orléans ; Nos 170 et 172 du 221 Street, entre Market et Post Office, à Galveston, Texas.

J. P. Cross,
Propriétaire.

34

Aidez la nature à réagir.—Après un accès de fièvre ou d'une maladie aiguë ou longue la nature souffre d'amener une réaction du système affaibli, il faut aider ses efforts à l'aide du tonique végétal inodore de l'époque, les "Hostetter's Stomach Bitters". Rien de ce qui est connu dans la matière ou la pharmacopée n'active à ces valeurs ce tonique fortifiant. Les personnes qui sont le moins sujettes aux effets d'une maladie de longue durée recouvrent long pods, leur force et leur santé perdues en moins de la moitié du temps que leur en faudrait sans son emploi. C'est le plus réconfortant aussi bien que le plus innocent des stimulants médicamentés, et il convient tout aussi bien que comme préventif de la dyspepsie, des attaques biliennes, de la constipation, des maladies nerveuses &c., il n'a pas d'égal au monde. Là où tous les autres toniques échouent, il exerce une guérison.

Décédé le 31 août, à Brashear, VICTOR STEVAIN, âgé de six ans fils du juge Henri Train.

Décédé hier soir, 31 août, à sept heures moins un quart, J. D. SULLIVAN, âgé de quarante deux ans, natif de Leerhafen Ostfriesland, époux de cette ville depuis 24 ans. Le convoi partira de sa dernière résidence encoignure des rues Colombe et Columbia, cette après-midi à quatre heures. Les parents et amis ainsi que les membres de la Loge Ind pendent No 23 sont invités à y assister sans autre invitation.

Décédé à l'hôpital de l'Etat de la Louisiane, et du grand Camp de l'Etat de la Louisiane, et du grand Camp de l'Etat de la Louisiane, le 29 août, à l'âge de 44 ans, natif de la Louisiane sont invités à assister aux funérailles.

SERVICE FUNEBRE.

Une messe sera célébrée, mercredi prochain, 2 septembre, à 11 heures de l'Annonciation, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de Mme [illegible].

Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.

De la part de son époux M. Tuperry, et de son beau-frère M. Ch. Mennendez.

Un Grand Mass Meeting aura lieu

—IN FACE DU—

THEATRE DES VARIETES,

Mardi, 1er Septembre 1874,

A sept heures et demie du soir, à l'effet de RATIFIER l'action et les nominations de la convention de Baton Rouge. Tous les citoyens opposés au radicalisme et à l'USURPATION KELLOGG sont invités à y assister.

Plus orateurs distingués harangueront l'assemblée.

30 août—2t.

Comité Central d'Etat.—En vertu de l'autorisation qui m'a été donnée en ma qualité de Président de la Convention qui a siégé dernièrement à Baton Rouge, j'ai désigné les membres suivant du Comité Central pour l'Etat :

Alex. Declouet, 1st. Marin,
Alfred Roman, St. Jacques,
P. S. Goode, Terrebonne,
C. H. Leonard,
C. B. Wilkinson, Plaquemines,
Albert Voorhies, Orléans,
Samuel Chuppin, Orléans,
W. S. Pike, Orléans,
W. B Schmidt, Orléans,
D. Hill, Orléans,
Prk. Mirabeil, Orléans,
Francis Johnson, Orléans,
A. Burke, Orléans,
J. J. Mellon, Orléans,
T. Bailly-Blanchard, Orléans.

Une réunion du Comité aura lieu, au No 58 de la rue Carondelet, SAMEDI, 5 septembre 1874, à 10 A.M.

R. H. MARR, Président.
Nlle Orléans, 31 août 1874. 1er sept—3t

Pianos, Instruments de Musique.

Les personnes désirant un PIANO, un orgue, ou d'autres instruments, des cordes pour instruments de musique, ou tout autre article se rapportant à la musique, pourront les obtenir de moi, avec la garantie pleine et entière que l'objet en question sera le MEILLEUR que l'on puisse se procurer avec de l'argent. Mon stock se compose des meilleures pianos fabriqués dans ce pays ou en Europe tels que :

Le Piano STEINWAY, si célèbre dans le monde entier.

Le Piano KNABE, au son si doux,

Le Piano HAINES, dont le prix est si modique,

Le PLEYEL si recherché de tout le monde

Le élégant WESTERMAYER et d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

—aussi—

Un assortiment en magasin un grand nombre de PIANOS d'occasion, de toutes qualités, à $50 et au-dessus. Ils sont vendus à très bas prix, et ils seront sortis dans tous les cas comme possédant la valeur indiquée, dans le cas contraire, l'argent est remboursé.

Prêts à vendre sur le pied de paiements mensuels de $5, $10, $12 et $15, ou bien, avec privilège de la part du preneur de les acheter,

Ainsi que sur les célèbres orgues de salon de Mason & Hamlin, ainsi que des orgues si renommés de Prayer-stool. Il a en magasin chaises tournantes différents valant $50 et au-dessus.

Importation directe de petits instruments de musique, tels que : Violons, Guitares, Banjos, Flûtes, Clarinettes, boîtes de musique, lira rhumonique cuivre, etc. En gros et en détail. Prix réduits de ceux de New-York.

Les catalogues sont envoyés gratuitement à ceux qui en font la demande.

LOUIS GRUNEWALD,
Dépôt de Pianos, Salle Grunewald, 18, 20 et 22 rue Baronne.
Magasin de Musique, 128 rue du Canal,
1er sept.—1 fois PP.

SMITH & McKENNA
IMPORTATEURS
ET
Marchands de Groceries en Gros,
Aux Nos. 87 et 89 de la rue Poydras.

Nous appelons l'attention du commerce sur notre très grand choix de GROCERIES de saison. Comme nous offrons autant d'avantages qu'aucun des importateurs des Etats-Unis, dans notre genre de commerce, nous croyons que les acheteurs trouveront leur intérêt à s'adresser à nous avant de faire leurs achats ailleurs.

Thés---Thés.

2000 colis Thés de toutes espèces—Gotong, Impérial, Gunpowder, Cânton, etc., choisis par de bons juges et garantis.
A vendre par
SMITH & McKENNA,
Nos 87 et 89 de la rue Poydras.

Le célèbre Whisky Rye,
de JNO. GIBSON SON & CO.
No barils de ce célèbre Whisky, à vendre de la distillerie et en magasin, par
SMITH & McKENNA,
Nos 87 et 89 de la rue Poydras.

Cognac---Cognac.

20 octaves, Gard Dupuy & Co., 1870.
100 pipes, do do do 1870.
200 do do do do 1865.
100 do do do do 1865.
20 do do do do 1865.
A vendre en douane et en magasin, par
SMITH & McKENNA,
Nos 87 et 89 de la rue Poydras.

Seul agent pour la vente des
Schiedan Schnappe,
d'ADOLPHE WOLFE,
1000 caisses, gran es et demi-bouteilles, en magasin et à vendre, sont de la fabrique sont du magasin, par
SMITH & McKENNA,
Nos 87 et 89 de la rue Poydras.

Vinaigre de Vin Blanc.

200 cal-ses, J. Cesnat jeune,
50 barils do do
150 barriques do do
100 barils do do
En débarquement et à vendre par
SMITH & McKENNA,
Nos 87 et 89 de la rue Poydras.

Porter, Ale, Bière.

500 barils Dublin Porter de Guinness,
500 do Ale de Jersey,
500 do Ale de Tennent,
100 do Ale de Muir & Son,
100 do Ale de Bréme, de Beetle,
200 do Bière do do
200 do do de Mailer,
A vendre, en lots au gre des acheteurs, par
SMITH & McKENNA,
Nos 87 et 89 de la rue Poydras.

Whisky ! Whisky !

500 barils Dexter.
100 " Pike.
50 " Bacellor.

Nous avons, entre les meilleures qualités, du whisky Bourbon et Rye, de six mois à trois ans ; nous les vendons aux plus bas prix du marché.
SMITH & McKENNA,
Nos. 87 et 89 de la rue Poydras.

Port ! Sherry !

Juke et 1/8 pipe Port.
1000 pipes sherry.
En magasin et à vendre par
SMITH & McKENNA,
Nos. 87 et 89 de la rue Poydras.

Café ! Café !

2000 sacs café Rio.
200 " Java Old Government.
600 " Maracaibo.
200 " White Rio.
En magasin et à vendre par
SMITH & McKENNA,
Nos. 87 et 89 de la rue Poydras.

Sucres ! Sucres ! Sirops !

500 barils sucre concassé, sucre en poudre, sucre granulé et sucre A.
200 " sirop de chois.
En magasin et à vendre par
SMITH & McKENNA,
Nos. 87 et 89 de la rue Poydras.

Epices ! Epices !

500 sacs Poivre Singapore, triés.
100 " Piment.
50 " Gingembre.
50 balles boîtes de Girofles.
50 " Casse.
20 caisses Muscade.
En magasin et à vendre par
SMITH & McKENNA,
Nos. 87 et 89 de la rue Poydras.

Champagne ! Champagne !

1000 paniers, Krug, grandes et demi-bouteilles.
En magasin et à vendre par
SMITH & McKENNA,
Nos. 87 et 89 de la rue Poydras.

Les Célèbres Biscuits Reading, de Huntley & Palmer.

50 caisses de toutes les variétés,
En magasin et à vendre par
SMITH & McKENNA,
Nos 87 et 89 de la rue Poydras.

Chandelles ! Savon ! Amidon !

1000 caisses chandelles à 4, 5, 7 et 8 à la livre.
100 " savon Protector & Gamble.
1000 " amidon Fox & Watt.

Ayant fait des marchés pour ces articles à des prix extrêmement modiques, nous sommes à même de remplir les ordres à des conditions très avantageuses pour l'acheteur.
SMITH & McKENNA,
Nos. 87 et 89 de la rue Poydras.

Cornichons ! Coulis ! Moutardes !

1000 barils et caisses cornichons anglais de Crosse et Blackwell, en grandes et demi bouteilles
—assortiment complet—
2 caisses Worcestershire Sauce, de Lea & Perrin en grandes et demi bouteilles ;
100 barils moutarde anglaise de J. & J. Colman, toutes les qualités et contenants de toutes les grandeurs,
A vendre, en magasin et en douane, par
SMITH & McKENNA,
Nos 87 et 89 de la rue Poydras.

Chandelles blanc de baleine, de Saml. Leonard & Co.

400 caisses chandelles, 4, 5 et 6 à la livre, en magasin.
En notre qualité d'agents nous pouvons remplir les ordres aux plus bas prix du marché,
SMITH & McKENNA,
Nos 87 et 89 de la rue Poydras.

Champignons ! Petits Pois !

500 caisses champignons Billet.
400 " petits pois
En magasin et à vendre par
SMITH & McKENNA,
Nos 87 et 89 de la rue Poydras.

Articles dans des boites en fer-blanc, Cornichons !

2500 caisses pêches, 2 livres,
2500 " tomates, 2 livres,
1500 " poires, 1 et 2 livres,
1500 " homards, 1 livre,
1500 " saumon, 1 livre,
1500 " cornichons, bouteilles, demi bouteille, demi gallons et gallons,
1500 " sardines, à boîte.
1500 " "
1500 " "
1500 " "